

Réseau SAGNE de Midi-Pyrénées

Lettre de liaison n° 2 – septembre 2005

Une fabuleuse adaptation au milieu : les plantes carnivores

Les plantes carnivores se développent dans des milieux liés à l'eau : étangs, rivières, tourbières, sables humides, Ces zones humides offrent des conditions plutôt hostiles à la vie : humidité, froid, pauvreté du sol. Les plantes carnivores ont réussi à s'y adapter parfaitement.

Pourquoi ces plantes sont elles « carnivores »?

Comme tous les végétaux, les plantes carnivores ont besoin d'éléments indispensables à leur développement. Elles capturent insectes, papillons, mouches, crustacées, source de matière azotée et de sels minéraux nécessaires à leur alimentation. Mais la capture et la digestion des proies leur demandent beaucoup d'énergie que le milieu leur apporte sous forme d'eau, de lumière et de carbone.

Pour contrer les difficultés du milieu, ces plantes se sont adaptées et sont devenues dépendantes de leur milieu.

Quelques exemples :

- la **Grassette** et la **Drosera**, espèces des tourbières de notre région, utilisent des pièges à colle pour capturer leurs proies : les feuilles sont couvertes de poils gluants sur lesquels les proies se collent, ensuite les feuilles se replient pour une meilleure digestion des insectes.



- L'**Utrriculaire**, espèce des mares tourbeuses présente dans les Pyrénées, se sert d'un piège à aspiration : c'est une plante aquatique possédant de petits sacs entourés de poils sensoriels sur les feuilles. Lorsqu'une

proie la frôle, ces sacs s'ouvrent, l'eau s'engouffre à l'intérieur avec la proie.



Le terme de « carnivore » est mal approprié car ces plantes ne se nourrissent, pour la plupart, que d'insectes. La digestion se fait à l'aide d'enzymes qu'elles produisent.

Ces plantes ont su développer des caractères si particuliers pour survivre dans ces milieux hostiles qu'elles sont devenues inféodées à ce type de milieu. Leur conservation ne peut donc s'envisager sans préservation de ces milieux de zones humides.

L'expérience d'un adhérent : la tourbière de Clarens



La tourbière de Clarens est située sur la commune de Clarens dans les Hautes-Pyrénées.

Ce site possède une grande diversité de milieux : tourbières, landes sèches, prairies naturelles, forêts, ... s'étalant sur 130 ha. La zone humide couvre 35 ha.

La tourbière de Clarens a fait l'objet d'un classement en

Réserve Naturelle Volontaire (RNV) dont la commune en est le gestionnaire. Elle fait également partie du réseau Natura 2000.

Le site bénéficie donc de différents plans de gestion émanant de la RNV et du document d'objectifs Natura 2000.

Dans l'ensemble, le site est dans un bon état de conservation. Mais dans un souci de préservation du patrimoine naturel, la commune de Clarens souhaite réaliser quelques améliorations en ce qui concerne les zones humides :

- restaurer les milieux abandonnés, potentiellement de grande valeur patrimoniale,

- aménager un sentier de découverte pédagogique parcourant tout le site

Cherchant des conseils pour les zones humides, elle a fait appel au réseau Sagne. En adhérent à ce réseau, elle bénéficie donc d'une assistance technique pour la mise en œuvre des mesures de gestion projetées.

Localisation de la tourbière de Clarens



Pratique de gestion : les zones refuges



Toutes les zones humides ont un intérêt patrimonial quels qu'en soient la superficie, la végétation, les modes de gestion mis en place. Même les plus petites et les plus abandonnées présentent l'intérêt d'être **des réservoirs de biodiversité**.

Sur les sites difficile d'entretien, ou pour les gestionnaires sans moyens, on peut intervenir en créant **des zones refuges**. Ces zones vont permettre la recolonisation par une végétation pionnière et favoriser ainsi la conservation d'espèces.

Deux types d'action sont possibles :

1. le décapage et l'étrépage :

- Le décapage consiste à enlever la couche

superficielle (moins de 10 cm) de tourbe.

- L'étrépage est une forme de décapage sur sol tourbeux peu épais ; on extrait presque entièrement la tourbe jusqu'à la limite du sol minéral.

Concrètement après broyage des touradons de molinie, on décape la surface de la tourbe à l'aide d'engin adapté (brosse rotative ou mini pelle). Il est conseillé de réaliser 2 à 3 placettes de 10 à 20 m² par hectare. Puis on laisse faire la nature: les graines des espèces pionnières contenues dans la tourbe vont pouvoir s'exprimer, recréant ainsi les stades antérieurs.

2. la création du réseau de gouilles, de mares :

- Les gouilles sont des petits rivulets en eau.
- Les mares quant à elles peuvent mesurer de 10 à 20 m².

La réalisation de gouilles et de mares permet de recréer des

points d'eau tourbeux favorables aux espèces pionnières, de relancer l'activité turfigène de la tourbière et de créer des biotopes favorables aux libellules et aux batraciens. Comme pour le décapage, après broyage des touradons de molinie, on creuse des gouilles ou des petites mares de 0 à 80 cm de profondeur, à l'aide d'une pelle mécanique montée sur un engin adapté. L'installation de piézomètres permet de suivre les variations des niveaux d'eau.

Ces deux types d'actions ne sont à réaliser que tous les 10 à 20 ans. Elles permettent l'expression des stocks de graines contenus dans la tourbe.

Ces zones refuges participent, avec les autres zones humides gérées, au maillage d'un réseau de milieux naturels d'intérêt patrimonial.

Actualité du Réseau : des travaux au programme

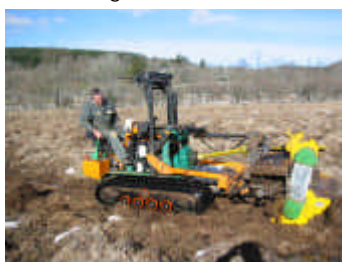
L'Agence de l'Eau Adour Garonne a été très impliquée dans la mise en œuvre du Réseau SAGNE. Aujourd'hui encore elle apporte un appui pour les interventions et finance à hauteur de 50% les travaux de restauration.

Grâce à elle, dès l'automne 2005, 5 adhérents du Réseau SAGNE, situés dans les Monts de Lacaune, l'Aveyron, ou encore les Hautes-Pyrénées vont pouvoir réaliser des travaux de restauration de leur sagne.

Cela va du broyage de touradons de molinie pour

réinstaller du pâturage au rajeunissement des formations végétales par le décapage, en passant par la création de zones refuges sur tourbières abandonnées.

Si vous souhaitez bénéficier vous aussi des aides de l'Agence de l'eau pour restaurer vos tourbières, n'hésitez pas à contacter les animateurs du réseau Sagne qui se chargeront du montage du dossier.



Journée – rencontre des adhérents du réseau Sagne

Vendredi 14 octobre 2005, de 10h à 16h

chez Mr Phalippou (Bourguet sul Mouli) à Castelnau de Brassac (Tarn)

- Visite d'une sagne pâturée,
- Présentation des difficultés de gestion du site,
- Présentation des travaux envisagés,
- Echange de points de vue entre gestionnaires.

Pensez à apporter vos bottes et votre pique-nique.

Rédaction : SCOP SAGNE

Maître d'ouvrage : Conservatoire régional des espaces naturels de Midi-Pyrénées

Avec le soutien de :



SCOP SAGNE
Jacques THOMAS - Coralie VIALA
05 63 75 28 73
scop@sagne.coop

CONTACT